

ANNEXE 12 – MESURES DE BIOSÉCURITÉ À L’INTENTION DES ÉQUIPES DE LAVAGE ET DE DÉSINFECTION

Mesures de biosécurité à appliquer pour le lavage et la désinfection des bâtiments des lots d’oiseaux infectés ou vaccinés

1. Consignes de base en tout temps

- 1.1 Communiquer avec l’éleveur pour connaître les modalités de travail et les procédures à suivre avant de se rendre sur le site contaminé.
- 1.2 Avoir du matériel propre (équipements, tuyaux, etc.) pour faire les travaux dans le bâtiment. Laver et désinfecter le bâtiment avec des vêtements propres.
- 1.3 Laver et désinfecter tout le bâtiment incluant l’entrée et les espaces d’entreposage.
- 1.4 Tenir un registre de tous les sites avicoles visités au cours des 30 jours suivant la visite d’un site infecté.

2. Consignes à l’arrivée sur le site infecté

- 2.1 Stationner le véhicule de service à l’endroit désigné par l’éleveur.
- 2.2 Laisser les manteaux et les chaussures dans le véhicule avant d’entrer dans le bâtiment.
- 2.3 Porter un survêtement sous l’impermeable afin de limiter la contamination possible de vos vêtements ou apporter des vêtements de rechange propres et les mettre dans un sac en plastique s’ils sont apportés dans le bâtiment.
- 2.4 Porter des gants jetables sous les gants de travail.
- 2.5 Utiliser des sacs de plastique jetables pour la nourriture apportée à l’intérieur du bâtiment et ainsi minimiser les contacts avec le véhicule.
- 2.6 Remplir le registre des visiteurs.

3. Consignes spécifiques pour la journée de lavage des bâtiments

- 3.1 Lors du lavage des bâtiments, la zone de lavage comprend une portion extérieure au bâtiment de quelques mètres de largeur où il est possible de circuler pour laver l’extérieur du bâtiment et avoir accès au véhicule sans changer de vêtements ou de chaussures.
- 3.2 Après chaque journée de travail qui implique le lavage du bâtiment, nettoyer, laver et sécher tout le matériel réutilisable devant être ramené (p. ex. : bottes, imperméables, équipements) avant de le placer dans le véhicule.

4. Consignes à la sortie du bâtiment

- 4.1 Jeter le matériel non réutilisable (p. ex : gants jetables) avant de quitter le bâtiment.
- 4.2 Se moucher avant de sortir du bâtiment.
- 4.3 Enlever le survêtement mis sous l'imperméable et changer de vêtements lorsque ces derniers sont souillés. Placer les vêtements personnels souillés dans un sac jetable et les laver à la maison.
- 4.4 Laver vos mains avec de l'eau et du savon ou utiliser une serviette et un gel désinfectant en entrant dans le véhicule.

5. Consignes spécifiques pour la journée de la désinfection des bâtiments :

- 1.1 Mettre des couvre-chaussures en caoutchouc ou une paire de bottes jetables par-dessus les chaussures avant de descendre du véhicule et les enlever à l'entrée du bâtiment.
- 1.2 Lors du déchargement/chargement des équipements, une personne reste à l'intérieur du véhicule et l'autre transporte les équipements à l'intérieur du bâtiment de sorte qu'il n'y ait pas de contamination directe avec le véhicule.
- 1.3 Après chaque journée de travail qui implique la désinfection du bâtiment, nettoyer, laver, désinfecter et sécher tout le matériel réutilisable devant être ramené (p. ex. : bottes, imperméables) avant de le placer dans le véhicule.
- 1.4 Après la désinfection, ne jamais porter les bottes utilisées pour le lavage du bâtiment à l'extérieur de celui-ci. Remettre les bottes jetables ou les couvre-chaussures en caoutchouc avant de quitter le bâtiment.
- 1.5 Enlever les bottes jetables ou les couvre-chaussures en caoutchouc en remontant dans le véhicule et les déposer dans un contenant en plastique ou un sac jetable.

6. Retour au centre de service

- 1.1 Nettoyer, laver, désinfecter et sécher le matériel, les contenants en plastique et les couvre-chaussures en caoutchouc utilisés sur le site contaminé.
- 1.2 Laver les survêtements, les masques, les gants et les imperméables puis les faire tremper dans la solution désinfectante. Les laisser sécher avant de les placer dans le véhicule. Utiliser un désinfectant approprié.
- 1.3 L'extérieur du véhicule doit être lavé et désinfecté ainsi que l'intérieur du véhicule (remorque fermée) et tout matériel réutilisable rapporté au centre de service. Désinfecter le tapis du conducteur, les pédales, le volant et le bras de transmission avant toute visite à une autre ferme.
- 1.4 De retour à la maison, prendre une douche et laver vos cheveux. Laver vos vêtements,

nettoyer et désinfecter vos chaussures (s'assurer que les chaussures utilisées pour se rendre à la ferme seront facilement lavables).

- 1.5 Le personnel devrait respecter, au minimum, 12 heures de retrait avant de visiter un autre site d'élevage avicole.